



HAL
open science

De la difficulté de citer un auteur

Marie-Pierre Renée Bes

► **To cite this version:**

Marie-Pierre Renée Bes. De la difficulté de citer un auteur : l'affaire Brubaker. 2016, <https://methode.hypotheses.org/277>. hal-01441154

HAL Id: hal-01441154

<https://hal.science/hal-01441154>

Submitted on 19 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.


L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la difficulté de citer un auteur Marie-Pierre Bès, Octobre 2016

Il s'agit là du récit de l'écriture d'un article, dont je suis l'auteure paru dans Recherches Sociologiques et Anthropologiques, dans son numéro 1 de 2016¹, aux pages 43 à 65, sous le titre : « *Des alumni à l'université française : Comment créer ex-nihilo un réseau de diplômés ?* ». Le point sur lequel je concentre mon récit porte sur ma difficulté à citer dans le texte et dans la bibliographie, les auteurs des concepts que j'utilise.

Au cours d'un séminaire de recherche du CERS-LISST² des chercheurs permanents fin 2015, je suis amenée à présenter mes travaux sur les Alumni à l'université. Evoquant les questions d'identité et de marque des universités, l'un de mes collègues me conseille la lecture de Brubaker, qui présente différentes définitions de cette notion. Je note cette référence et la cherche sur internet avec un moteur de recherche bien connu. Je tombe rapidement sur le document Persée suivant, qui édite un article des Actes de la Recherche en Sciences Sociales de 2001 et donc, en français. Mal à l'aise avec la langue de shakespeare, je me mets à lire l'article et y trouve des passages très intéressants.

La première page, diffusée par Persée, se présente de la manière suivante :



Actes de la recherche en
sciences sociales

Au-delà de L'« identité »
Monsieur Rogers Brubaker, Frédéric Junqua

Citer ce document / Cite this document :

Brubaker Rogers, Junqua Frédéric. Au-delà de L'« identité » . In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 139, septembre 2001. L'exception américaine(2) pp. 66-85;

doi : 10.3406/arss.2001.3508

http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_2001_num_139_1_3508

Document généré le 12/05/2016

¹ <https://rsa.revues.org/1578>.

² Centre d'Etudes des Rationalités et des Savoirs, équipe de sociologie du Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (unité mixte du CNRS), Université de Toulouse Jean Jaurès.

Les indications pour citer l'article sont claires : il convient de citer Rogers Brubaker et Frédéric Junqua. Bien sûr, je note, que passer cette première page Persée, l'article commence par le nom de Rogers Brubaker (page 66) suivi du titre :

<p>Rogers Brubaker</p> <p>Au-delà de l'«identité»</p>
--

La fin du texte (page 85), mentionne que l'article a été « traduit de l'anglais par Frédéric Junqua ». Il est donc clair que l'auteur de l'article est Rogers B. et le traducteur Frédéric J. Pour ma part, j'entame mon travail d'écriture en me disant que celui des deux qui a émis et défendu les idées sur l'identité, c'est bien Rogers. Je cherche néanmoins l'article originel en anglais et trouve :

Brubaker R. and Cooper F., 2000, "Beyond identity", Theory and Society, vol.29, pp.1-47.

Je le classe dans un dossier sans le lire, déjà bien préoccupée par les catégories ontologiques de la version française. Dans celle-ci et notamment aux pages 78 et 79, je trouve un certain nombre de définitions de catégories sémantiques extrêmement intéressantes pour mon analyse. Je m'en servirai même pour différencier les initiatives des actions alumni effectuées dans les universités françaises. Il me faudra donc impérativement citer l'article, citer des extraits et positionner cette distinction parmi celle d'autres auteurs, je pense immédiatement à Harrison White. Précisément, dans l'article, les auteurs (laissons à présent le pluriel, d'autant que les termes « nous, notre, etc. sont constamment employés dans le texte) citent un ouvrage de Charles Tilly de 1978 : « *c'est là, l'idée qu'a avancée³ Charles Tilly il y a quelque temps, en s'appuyant sur le concept de « catnet » (category-network = catégorie réseau NdT), créé par Harrison White, qui désigne....* ». Cette référence me donne, immédiatement, l'envie de savoir, si je peux repérer les premiers textes de White sur l'identité⁴, afin d'en trouver un, antérieur au travail de Tilly publié en 1978. Sachant aussi que la circulation des idées ne passe pas exclusivement par les textes mais qu'elle s'effectue bien évidemment aussi par des échanges oraux (les séminaires notamment), je me demandais alors comment cette idée de catégorie-réseau a pu émergé.

Je pose la question, en ces termes à un chercheur français, maintenant retraité et grand spécialiste des sociologues américains des réseaux sociaux : « j'ai lu chez Brubaker une référence au travail de Harrison White sur lequel s'appuie Charles Tilly autour de la notion de catnet mais j'ai des difficultés à savoir qui a inspiré qui entre les trois chercheurs et je voudrais savoir si tu disposes d'éléments d'informations sur ce point ». Celui-ci me répond que la question est très précise et qu'il ne peut y répondre actuellement car elle nécessite une recherche importante.

³ La faute de français est dans le texte, 28^{ème} ligne page 79.

⁴ L'article « Au-delà de l'identité » ne comporte pas de bibliographie mais des références en notes de bas de page. A la page 79 qui nous intéresse, il n'y a pas de référence à un texte d'Harrison White. Son ouvrage de 1992 (Identity and Control) est mentionné dans la note 17 de la page 69, au milieu d'une quinzaine d'ouvrages sur la question de l'identité, écrits par des sociologues éminents.

Pour revenir au fond, je suis particulièrement intéressée par la suite de l'article source - au-delà de... - où les auteurs écrivent « *l'idée (de catégorie réseau, note de MPB) est suggestive, mais nous voudrions lui apporter deux rectifications* » et ces derniers, de décliner des catégories plus fines afin de « *développer une terminologie analytique sensible aux multiples formes et degrés de la communalité et de la connexité, ainsi qu'à la grande variété des manières dont les acteurs leur attribuent sens et portée* ». Dans le cas de mon terrain de recherche, ces catégories sont particulièrement pertinentes et je décide de m'en emparer largement.

Dans la première version de mon papier, je suis un déroulement assez descriptif des activités des services d'alumni, partant de la manière dont ils constituent une base de données de diplômés jusqu'aux actions de vente de produits dérivés de la marque de l'Université. Et j'annonce en introduction qu' « *en conclusion, nous reviendrons sur les processus de construction d'une identité organisationnelle tels qu'ils émergent des actions et valeurs alumni que nous aurons présentées, à partir des travaux de Brubaker* ». A la fin du nom de ce chercheur, je mets une note de bas de page pour remercier celui de mes collègues qui m'a fait connaître ces travaux. Je fais suivre la parenthèse de deux références : (Brubaker & Cooper, 2000 ; Brubaker & Junqua, 2001) ». Dans la parenthèse, je cite donc l'article initial de Brubaker & Cooper puis la traduction en suivant les recommandations de Persée.

Dans la conclusion, je reviens donc abondamment sur les différentes acceptions des termes d'identité, plutôt d'identifications utilisés par Rogers Brubaker. Citant un passage de l'article en français, j'indique entre parenthèses (Brubaker, 2001, traduit par Junqua). Puis je finis par un tableau de classification des actions directement inspirées des différentes déclinaisons brubakériennes.

Dans un acte qu'on qualifierait de « manqué », dans la bibliographie, j'ometts le nom de Junqua, alors que je le citais dans le texte, et j'écris seulement : Brubaker R., 2001, "Au-delà de l'«identité »", *Actes de la recherche en sciences sociales* n°1, vol. 139, pp. 66-85.

J'envoie l'article le 31 Aout 2015. Le 25 Mars de l'année suivante, je reçois les commentaires des évaluateurs. Dans le corps du mail rédigé par un éditeur de la revue que je ne connais pas, il est précisé : « *il vous est demandé de restructuré la fin de votre texte selon les consignes précisées en fin de document* ». Dans le document rassemblant les commentaires des évaluateurs, outre quelques remarques très pertinentes sur la dynamique actuelle des universités, on me demande expressément de mieux intégrer les travaux de Brubaker (sans le mentionner explicitement) dans l'ensemble du texte car « *la conclusion n'est pas très « académique » : l'auteur y présente des éléments qui relèvent davantage de l'analyse et de la discussion des résultats (présentation du tableau et analyse de celui-ci). Ces éléments devraient être intégrés à la discussion des résultats et une conclusion plus conforme aux usages doit être rédigée* ».

Ces remarques tombent bien car j'avais déjà conscience d'avoir un peu plaqué cette grille de lecture sans vraiment l'intégrer à l'ensemble. Je reprends donc mon ouvrage. Le 22 avril, je renvoie la deuxième version. Elle ne comporte aucune modification sur le fond, mais une inversion de présentation des notions de Brubaker : elles sont énoncées d'emblée, dès l'introduction et me servent même de découpage des différentes parties de l'article. J'écris : « *L'article de Brubaker permet de disposer de 4 registres des processus identificatoires associés à la construction de réseaux qu'il s'agira de repérer* ». Le tableau de catégorisation des différents actions et registres, se trouve toujours à la fin du papier mais comporte un titre qui le relie directement à mon inspirateur : « *registres de la groupalité de R. Brubaker appliqués aux alumni à l'université* ». Je ne change rien à l'erreur bibliographique commise dans la première version.

Ensuite, entre le 22 Mai et le 2 juin 2016, nous avons quelques échanges sur la forme du papier et je commence à avoir des hésitations sur mes pratiques de « citation » : dois-je ou non citer Junqua ? Je retourne dans Persée (http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_2001_num_139_1_3508), qui présente l'article ainsi :



Actes Au-delà de L'« identité » [article]
Rogers Brubaker
Frédéric Junqua [Traducteur]
Actes de la recherche en sciences sociales / Année 2001 / Volume 139 / Numéro 1 / pp. 66
Fait partie d'un numéro thématique : L'exception américaine(2)

Résumés Documents liés Référence bibliographique

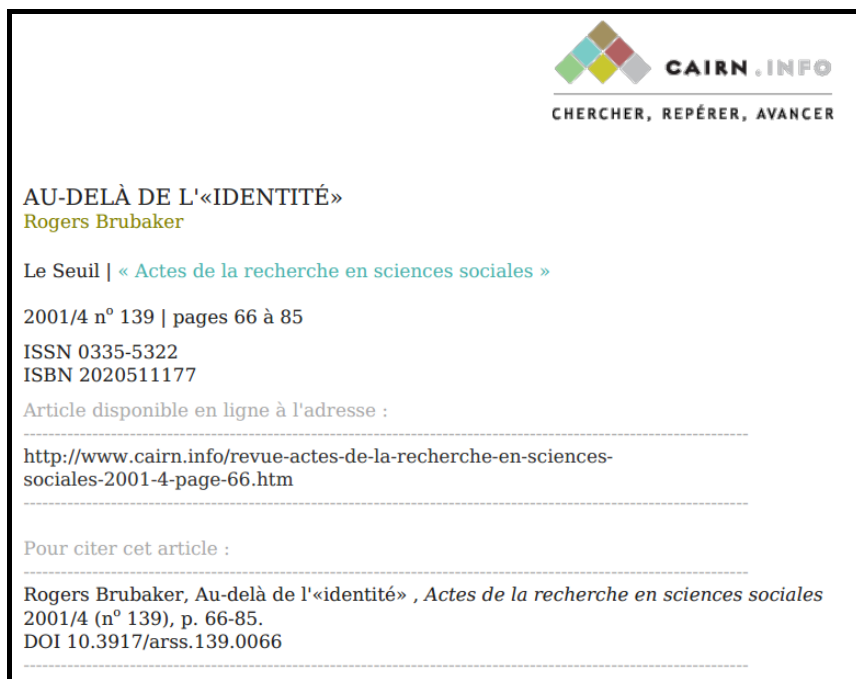
PDF


Rogers Brubaker

Au-delà de l'« identité »

Et c'est lorsqu'on clique sur le petit onglet PDF, qu'on retombe sur la première page Persée que j'ai présentée plus haut avec les indications de citation sur les deux auteurs (auteur + traducteur).

Soupçonnant un choix arbitraire de Persée, je cherche alors sur CAIRN et je trouve la présentation suivante :




CAIRN.INFO
CHERCHER, REPÉRER, AVANCER

AU-DELÀ DE L'« IDENTITÉ »
Rogers Brubaker

Le Seuil | « Actes de la recherche en sciences sociales »

2001/4 n° 139 | pages 66 à 85
ISSN 0335-5322
ISBN 2020511177

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2001-4-page-66.htm>

Pour citer cet article :

Rogers Brubaker, Au-delà de l'« identité », *Actes de la recherche en sciences sociales* 2001/4 (n° 139), p. 66-85.
DOI 10.3917/arss.139.0066

Elle ne mentionne plus le traducteur et attribue pleinement la paternité de l'article à Monsieur Brubaker. Mais ces vérifications faites, je décide in fine, de changer la référence bibliographique dans mon papier en rajoutant Junqua après le nom de Brubaker. Je fais cette modification lors de l'ultime révision du 2 juin sans que l'éditeur n'intervienne dans ce choix.

J'ai été très certainement influencée par un autre article traduit par ce même Frédéric et diffusé sur Cairn, plus récemment (en 2014) de George Steinmetz, qui se présente sous cette forme :

ÉTAT-MORT, ÉTAT-FORT, ÉTAT-EMPIRE
George Steinmetz, traduit de l'anglais par Frédéric Junqua

Le Seuil | « Actes de la recherche en sciences sociales »

2014/1 N° 201-202 | pages 112 à 119

ISSN 0335-5322

ISBN 9782021153798

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2014-1-page-112.htm>

Pour citer cet article :

George Steinmetz, Traduit de l'anglais par Frédéric Junqua, « État-mort, État-fort, État-empire », *Actes de la recherche en sciences sociales* 2014/1 (N° 201-202), p. 112-119.
DOI 10.3917/arss.201.0112

Adoptant une position intermédiaire entre l'alignement de l'auteur avec le traducteur et son omission, la plate-forme mentionne expressément le travail accompli par le traducteur.

Derrière le premier Frédéric, un second

En parallèle, au cours du mois de Mai, je décide, enfin, par acquis de conscience, de comparer les deux versions française et anglaise de l'article source « au-delà de... ». L'article original, est publié en anglais, dans la revue *Theory and Society* dans le numéro 29, en 2000, aux pages 1 à 47.

La première page indique clairement les deux auteurs, par ordre alphabétique, d'ailleurs :

Beyond "identity"

ROGERS BRUBAKER and FREDERICK COOPER

University of California, Los Angeles; University of Michigan

Cherchant autant à comparer les deux versions qu'à obtenir des précisions dans les concepts utilisés, je lis très attentivement la version anglaise. Je trouve rapidement les différences :

- Les pages 11 à 14 ne sont pas reprises dans les ARSS : elles sont relatives à trois exemples d'emploi indirect de la notion d'identité, en sociologie, comme catégorie analytique : celles de Margaret Sommers (p.11-12) sur la narration, celle de Charles Tilly (p.12) beaucoup plus floue, celle de Craig Calhoun (p. 13-14) relative à la question de l'honneur. Au passage, je trouve l'idée du dernier auteur très intéressante.
- Les pages 21 à 28 ne sont pas présentes dans la version française. Elles s'intitulent "*three cases* : « *identity* » and *its alternatives in context*". Le paragraphe introductif est tronqué pour pouvoir habilement supprimer les deux premiers exemples. Le premier est celui d'une étude africaine, celle d'Evans-Prichard sur les Nuer et le second porte sur le nationalisme est-européen. Le troisième, qui est celui de la question de la « race » aux Etats-Unis est

entièrement repris dans la version française. Je me dis que c'est peut-être celui-là qui a été écrit par Cooper ?

Tout le reste est traduit fidèlement, quitte à des formulations incompréhensibles de type : « focalisation identarienne sur la groupalité » (p.33 ligne 31 version anglaise et p.83 lignes 12 et 13 version française). Mais là n'est pas notre propos.

Du coup, ma nouvelle question devient : quel est l'apport de Frederik Cooper à cet article ? En effet, la première – celle de savoir – quelle est la part de paternité des idées du premier article, celui en français est réglée : Frédéric Junqua en est le traducteur, pas plus. Et par conséquent, j'ai en tête, une deuxième série de questions : pourquoi Cooper a-t-il disparu de la traduction française ? n'est-il pas l'auteur du premier ?

A ce moment-là, échangeant avec un collègue chercheur avec lequel nous avons engagé un travail sur les co-publications entre les jurys de thèse et les doctorants, il me dit tout de go « : *à coup sûr, c'est le cas classique, Cooper c'est le doctorant de Brubaker et il a développé des exemples à l'appui des théories de son directeur de thèse* ». Evidemment, c'est tentant.

Je décide d'investir un peu de mon temps sur cette question, acceptant de me disperser hors de ma préoccupation première, celle de trouver des explications dans les processus d'identification. La question devient : qui est Frederik Cooper ?

Je me rends sur le site de Wikipedia qui comporte une page sur ce chercheur :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Frederick_Cooper

On y lit que Frederick Cooper est un historien américain spécialiste de la colonisation et de la décolonisation de l'Afrique, né le 27 octobre 1947, qu'il est docteur en histoire en 1974 et actuellement professeur d'histoire à l'université de New York. Il ne s'agit donc ni d'un doctorant ou d'un jeune chercheur. Au contraire, il a 8 ans de plus que Rogers. On soulignera même que ce dernier n'a pas de page « wikipedia » et pourrait être considéré comme moins célèbre.

Il n'empêche que Rogers Brubaker, rassemble un certain nombre de ces idées autour de l'identité dans un ouvrage paru 4 ans après sous le titre « *Ethnicity without groups* » et dont il est le seul auteur.

Harvard University Press

About & Contact Browse Subjects Catalogs eBooks News Order Rights

Resources for: Authors Booksellers & Librarians Educators Journalists Readers

Ethnicity without Groups
Rogers Brubaker

Add to Cart

Product Details
PAPERBACK
\$32.50 • £24.95 • €29.50
ISBN 9780674022317
Publication: September 2006
Short

296 pages
6-1/8 x 9-1/4 inches
1 line illustration, 1 table

Le site de Harvard University Press, qui permet de consulter la table des matières informe sur l'existence du chapitre 2 intitulé Beyond Identity et la mention entre crochets with Frederick Cooper, comme il sera figuré pour d'autres chapitres avec d'autres co-auteurs.

Il n'en reste pas moins que cela n'éclaire guère ma recherche de paternité sur les idées d'identité ou de groupalité et mon envie, quasi obsessionnelle de citer les « bons » auteurs des notions que j'utilise abondamment dans mon article.

Je me rends alors sur la page professionnelle de Cooper, <http://history.fas.nyu.edu/object/frederickcooper>

Il s'agit d'un chercheur spécialisé sur l'Afrique et sur la décolonisation. On peut donc penser qu'il a écrit la partie non traduite sur le peuple *Nuer* mais très probablement aussi une partie de celle, pour le coup, reprise dans l'article des Actes, sur la question de la race aux Etats-Unis. Enfin, il est impossible, à distance, de savoir comment se sont construits les notions imbriquées de réseau et d'identité qui m'ont influencées.

A la rubrique « articles » de la page de Frederik Cooper, on lit la référence suivante :

"Beyond Identity." Theory and Society 29 (2000): 1-47 (with Rogers Brubaker).

Donc, mais cela est peut-être qu'un artifice de présentation, Frederik Cooper, s'attribue en premier nom, l'article source « Beyond Identity ».

En conclusion, tout au long de mon article, j'ai choisi de citer les auteurs d'une double manière : lorsqu'il s'agit d'une citation de publication - les articles – j'ai utilisé les normes éditoriales en cours en citant l'ensemble des auteurs (Rogers associé aux deux Frédéric), comme au paragraphe 6 :

« Les travaux de Brubaker (Brubaker/Cooper, 2000 ; Brubaker/Junqua, 2001) donnent le cadre d'analyse de cet article », Bès, 2016.

Mais lorsqu'il s'agit des idées et des concepts, j'ai choisi de les attribuer principalement à Brubaker, comme au paragraphe 52 :

L'étude des alumni à l'université souligne que les quatre registres de la groupalité "à la Brubaker" sont convoqués par les services en charge de monter les réseaux d'anciens.

Je ne sais pas si j'ai fait les bons choix.